



Politique Achats Responsables

Mot de la direction des achats p.3

L'engagement du groupe Centaurus Hospitality Management p.4

I – Organisation interne au Groupe Centaurus Hospitality Management p.7

- 1) Cadre général
- 2) A qui s'applique cette charte ?
- 3) Principes d'application
- 4) Confidentialités
- 5) Données personnelles
- 6) Rôles et responsabilités
- 7) Modalités
- 8) Processus d'achat
- 9) Gestion des contrats et des relations fournisseurs

II - L'engagement social et sociétal de nos fournisseurs p.12

- Le respect des réglementations en vigueur
- Le respect des règles commerciales
- Le respect des conditions de travail
- Le respect et la promotion de la diversité

III- L'engagement environnemental de nos fournisseurs p.14

- Le bilan carbone
- La biodiversité
- Le développement local
- Déchets, gâchis alimentaire et recyclage
- Les labels à prioriser lors de l'achat

IV- Révision de la Politique D'Achats Responsables p.16

Mot de la direction des achats

Le pôle achats du groupe Centaurus joue un rôle majeur dans le déploiement de sa stratégie RSE labellisée Centaurus Cares. L'implication et la performance de l'ensemble des fournisseurs du groupe est donc essentielle pour adopter une politique d'achats responsables qui répond aux exigences et ambitions de nos engagements.

Notre politique d'achats définit les principes fondamentaux qui guident nos décisions et actions en matière d'approvisionnement.

Nous nous engageons à maintenir les normes les plus élevées d'intégrité, d'efficacité et de responsabilité sociale, sociétale et environnementale dans toutes nos activités d'achat.

Notre premier objectif est le développement de notre stratégie RSE au sein du département des achats. Nous avons à cœur d'orienter nos achats quotidiens vers des fournisseurs éthiques et socialement responsables. En effet, acheter de manière responsable et durable nous offre l'opportunité de répondre à l'ensemble des défis environnementaux, sociaux et sociétaux actuels : conformité réglementaire, gestion des risques, innovation...

Notre second objectif est la recherche de solutions d'approvisionnement de qualité tout en optimisant les coûts relatifs à ces achats. En effet, l'aspect qualitatif nous permet de garantir la plus grande satisfaction client au sein de nos établissements hôteliers. Sur ce point, nous attendons de nos fournisseurs la plus grande vigilance et ce tout au long de notre collaboration.

Notre troisième objectif concerne la satisfaction des nouvelles attentes de nos clients, qui se veulent d'avantage axées sur la proposition de produits responsables. Cet objectif met en avant l'importance de l'innovation dans ce contexte en perpétuelle évolution. Cette innovation ne peut se réaliser que par la consultation de fournisseurs novateurs et collaboratifs afin de stimuler la nouveauté dans les produits et processus.

Enfin, le développement de relations à long terme avec les fournisseurs, basées sur la confiance, la transparence et le respect mutuel est toujours également une de nos priorités.

Clément ALLIX – Responsable Achats



L'engagement du groupe Centaurus

Centaurus Hospitality Management est la société de gestion hôtelière du groupe indépendant français *Centaurus*, dont l'ambition est de devenir une référence en Europe et dans le Monde. Déjà présent en France (*Paris et sa région, Nice, Belle-Île-en-Mer, Nîmes, Perpignan*), en Europe (*Porto, Braga*), en Chine et bientôt à Rome, Bruxelles, Abidjan, Chamonix, Colmar, Cabrières-d'Avignon et Divonne-les-Bains grâce à ses 1 600 collaborateurs, 43 hôtels (2 631 clés), 30 restaurants, 18 spas et thalassothérapie, la constellation *Centaurus* se développe destination après destination pour offrir à ses hôtes une odyssée de nouvelles expériences, toutes uniques mais avec le même esprit de famille.

L'expertise opérationnelle de Centaurus Hospitality Management couvre toute la chaîne de valeur de l'hôtellerie : du développement de projets au management en passant par la commercialisation d'hôtels haut-de-gamme. A la fois gestionnaire, investisseur et propriétaire hôtelier, Centaurus possède une expertise internationale unique, maîtrisant tous les aspects d'un secteur complexe et hautement concurrentiel.

Centaurus Hospitality Management est un groupe indépendant, engagé, qui tient à développer un véritable esprit de famille dans l'ensemble de ses relations avec ses collaborateurs, partenaires, fournisseurs et clients. Les cinq valeurs centrales du groupe répondent à l'acronyme STARR : la Solidarité, la Transmission, l'Authenticité, le Respect et la Responsabilité. Ces valeurs sont incarnées et animées au quotidien, par l'ensemble de nos collaborateurs et partenaires.

En 2023, le groupe Centaurus a développé une véritable stratégie RSE, représentée par le label Centaurus Cares. De manière concrète, voici les engagements pris par le groupe Centaurus, rattachés à chacun des trois axes de la stratégie :



1) Offrir une expérience durable à nos clients

- **Proposer plus d'alternatives de consommation responsables à nos hôtes** : d'ici 2026, nous souhaitons que 50% de nos clients aient consommé au moins une alternative responsable durant leur séjour.
- **S'assurer du bien-être de nos hôtes tout en prenant en compte notre impact environnemental** : en 2024, neuf des hôtels du groupe seront certifiés par le label Clef Verte, garant d'un tourisme plus durable. En 2026, 100% des hôtels du groupe le seront.
- **S'entourer essentiellement de partenaires engagés** : d'ici 2026, nous souhaitons que 90% de nos partenaires possèdent une politique RSE et/ou soient situés localement.

2) Mettre l'humain au cœur de nos priorités

- **Renforcer le bien-être de nos équipes au travail** : par entre autres la réalisation de deux conférences santé par an, les dernières étant en 2023 sur les risques cardiovasculaires et le sommeil.
- **Encourager le partage d'expériences entre collaborateurs** : par le déploiement de tarifs préférentiels pour l'ensemble des collaborateurs afin de découvrir la galaxie Centaurus.
- **Former et accompagner nos collaborateurs tout au long de leur carrière** : par le déploiement du programme d'intégration digitale sur notre application interne TALENT en février 2023.
- **Partager la valeur et réduire les inégalités** : grâce à la mise en place des primes d'ancienneté à partir de janvier 2023 et des primes de retraite à partir de juin 2023.

3) Concevoir des bâtiments durables

- **Mesurer nos émissions de gaz à effet de serre et mettre en place un plan d'actions permettant de les réduire** : d'ici 2026, nous souhaitons avoir validé l'initiative SBTi de la feuille de route climat.
- **Réduire nos consommations d'eau et d'énergie** : d'ici 2026, nous visons une réduction de 25% des consommations énergétiques pour les hôtels > 1000 m² et de 15% pour les hôtels <1000 m². De plus, nous souhaitons réduire de 10% les consommations d'eau par chambres vendues en fonction du bilan.
- **Mieux gérer nos déchets** : d'ici 2026, nous souhaitons trier 100% de nos déchets, et en valoriser au moins 50%. Le plastique à usage unique sera supprimé de notre parcours client.
- **Privilégier la rénovation des bâtiments existants en bâtiments économes en énergie et carbone** : d'ici 2025, 100% des nouvelles constructions posséderont une certification environnementale (HQE, BREEAM...) et l'ensemble des hôtels identifiés comme des passoires thermiques bénéficieront d'un plan de rénovation.

Cette Politique Achats Responsables nous permet de rappeler l'importance que porte le groupe à la création d'une relation durable et de confiance avec l'ensemble de nos partenaires, qui partagent notre quotidien et se mobilisent à nos côtés pour offrir à nos clients, l'expérience la plus optimale possible avec toujours plus de solutions innovantes et un impact positif.

En effet, une part importante de l'empreinte environnementale, sociale et sociétale de l'hôtellerie repose sur les fournisseurs. Principales interfaces avec les chaînes d'approvisionnement, les fonctions achats jouent un rôle décisif dans la mise en place de pratiques plus durables.

*“En tant que groupe hôtelier, nous avons un vrai rôle social et sociétale à jouer ;
pour l'environnement bien entendu, mais également pour le bien-être de
nos collaborateurs et de nos hôtes”*

Grégory Pourrin, Directeur Général Fondateur-Associé du Groupe Centaurus

I- Notre organisation interne

1) CADRE GENERAL

Cette Politique Achats Responsables est applicable à toutes les relations entre le Groupe Centaurus (les holdings, les hôtels sous mandats de gestion et les hôtels en location-gérance) et ses fournisseurs et/ou prestataires, quel que soit leur type (négociation précontractuelle, appel d'offres, contrat, etc.) concernant la fourniture de produits et/ou services.

Ce document est rédigé de manière volontairement générale et vise à être appliqué uniformément à tous les fournisseurs et/ou prestataires intéressés par une collaboration avec Centaurus.

Cependant, toute règle qui ne correspondrait pas à l'activité d'un de nos partenaires ou à l'objet de la relation commerciale prévue ne pourrait en aucun cas les engager.

2) A QUI S'APPLIQUE CETTE CHARTE ?

Cette Politique Achats s'applique aux fournisseurs et prestataires contractant avec l'une des sociétés gérées par le Groupe.

Cette Politique Achats ne constitue pas un mode opératoire, mais a pour but d'établir la vigilance de chaque approvisionneur et précise les bonnes pratiques métiers attendues dans le cadre d'une gestion des achats effective, à tout stade de la chaîne de valeur et dans la limite des délégations de pouvoirs établies par le Groupe.

3) PRINCIPES D'APPLICATION

La gestion des dépenses est essentielle à l'atteinte des objectifs du Groupe. Il est nécessaire pour le Groupe, d'obtenir le meilleur rapport qualité/prix dans l'acquisition de biens et de services. Cela doit être fait dans un cadre de transparence, d'objectivité et d'intégrité tout en adoptant d'une part, une stratégie de mise en concurrence qu'elle soit nationale ou internationale de façon efficace et dans les intérêts du Groupe et en adoptant d'autre part, une stratégie basée sur une collaboration stable entre le Groupe et ses partenaires stratégiques.

4) CONFIDENTIALITES

Les offres, devis et propositions reçus des fournisseurs ou prestataires sont strictement confidentiels pour le Groupe et ne seront pas partagés avec d'autres fournisseurs ou prestataires afin de s'assurer d'une mise en concurrence juste et impartiale.

La Politique Achats Responsables du groupe Centaurus a pour objectif de mettre en place des règles de fonctionnement partagées en s'assurant que les biens et services acquis sont le résultat de décisions transparentes et objectives, d'un contrôle interne, et d'une maîtrise des risques efficaces permettant la croissance du résultat et de la performance avec, pour ambition, la création de valeur pour toutes les parties prenantes.



5) DONNEES PERSONNELLES

Dans le cadre de ses relations avec le Groupe Centaurus ou avec l'ensemble de ses sous-traitants, le Fournisseur et/ou le Prestataire doit veiller à respecter les lois et réglementations applicables aux traitements des données personnelles et notamment, les dispositions du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD).

Le fournisseur et/ou le prestataire s'engage à mettre en œuvre toutes les mesures appropriées pour garantir et maintenir à tout moment de la relation avec le Groupe Centaurus l'intégrité, la sécurité et la conformité des données personnelles transmises par le groupe Centaurus ou collectées lors de la relation contractuelle.

Les prestataires doivent notifier au Délégué à la Protection des Données du Groupe Centaurus (dpo@groupecentaurus.com), dans les meilleurs délais, tout événement qui pourrait entraîner la perte, l'altération, la divulgation ou l'accès non autorisé des données personnelles traitées.

6) RÔLES ET RESPONSABILITES

Dans le cadre d'une gouvernance d'entreprise, une définition et formalisation des rôles et responsabilités permet une répartition des pouvoirs de chacun et permet d'établir un contrôle interne efficace afin de protéger les actifs du Groupe et réduire les risques d'erreurs et de fraude. La séparation des tâches améliore la surveillance puisqu'elle permet un examen supplémentaire de l'opération et permet de repérer les éventuelles erreurs et de les corriger avant d'engager la dépense.

A) Direction des Opérations : Le service achats, qui est rattaché au département des Opérations, est chargé de la gestion opérationnelle des activités d'achat, y compris la sélection des fournisseurs, la négociation des contrats, le suivi des performances des fournisseurs et la gestion des risques.

B) Tous les collaborateurs : qu'ils soient affectés au siège ou qu'ils soient attachés à un hôtel sont tenus de respecter les politiques et procédures d'achat de l'entreprise, ainsi que de signaler toute violation présumée ou toute opportunité d'amélioration.

7) MODALITES

Des directives et préconisations en provenance de la Direction Générale, des opérations, du service achat ou de tout contributeur sont communiquées à l'ensemble des collaborateurs et la politique d'achats est systématiquement fournie aux partenaires et fournisseurs afin de garantir une compréhension et une conformité adéquates.

Cette politique achats sera examinée périodiquement pour s'assurer qu'elle reste pertinente, efficace et conforme aux meilleures pratiques de l'industrie.



8) PROCESSUS D'ACHAT

Au sein du groupe hôtelier Centaurus, le processus d'achat se déroule généralement autour de cinq axes définis comme suit :

- A) **Identification des besoins** : Chaque hôtel identifie ses besoins en termes de fournitures, équipements, services, etc.,
- B) **Élaboration des spécifications** : Une fois les besoins identifiés, les acteurs concernés élaborent des spécifications détaillées pour chaque produit ou service requis. Cela peut inclure des critères tels que la qualité, la quantité, les caractéristiques techniques, les délais de livraison, etc.
- C) **Recherche de fournisseurs** : Le service achats ou les responsables en charge des approvisionnements des hôtels recherchent des fournisseurs potentiels qui peuvent répondre aux besoins spécifiques. Cela peut impliquer la consultation de catalogues, la recherche en ligne, le contact avec des fournisseurs connus, ou l'organisation d'appels d'offres pour certains achats.
- D) **Évaluation des offres** : Une fois que des fournisseurs potentiels ont été identifiés, les offres sont évaluées en fonction de divers critères tels que le prix, la qualité, les conditions de paiement, les délais de livraison, la réputation du fournisseur, etc. Cette étape peut impliquer des négociations avec les fournisseurs pour obtenir les meilleures conditions possibles.
- E) **Sélection des fournisseurs** : Sur la base des évaluations des offres, les fournisseurs sont sélectionnés pour chaque achat. Les contrats peuvent être conclus avec les fournisseurs retenus, détaillant les termes et conditions de la transaction.

Parmi les critères de sélection Le Groupe Centaurus est particulièrement attentif aux aspects suivants:

- La conformité réglementaire ;
- La sensibilité RSE : Les fournisseurs doivent respecter des normes environnementales, sociales et éthiques pertinentes et remplir le questionnaire RSE qui est envoyé par le groupe avant chaque potentielle collaboration ;
- La fiabilité et la capacité de production et de livraison, pour éviter les ruptures de stocks ;
- La qualité des produits ou services, (répondant aux normes et aux exigences de chaque catégorie d'hôtel). Ceci peut inclure la certification de qualité, les contrôles de conformité, les normes de fabrication, la provenance des composants & matériaux utilisés dans la production des produits... ;
- La mise en avant de prix compétitifs par rapport au marché, tout en tenant compte de la qualité attendue des produits ou services fournis ;
- La couverture géographique adéquate ;
- La présence d'un service client et un support réactif ;
- L'E-réputation pour évaluer la fiabilité, la crédibilité et la qualité des produits ou services fournis ;

La sélection des fournisseurs et prestataires est basée sur des critères objectifs, libres de tout conflit d'intérêts ou toute influence politique.

- F) **Passation des commandes** : Une fois les fournisseurs sélectionnés, les commandes sont passées conformément aux termes convenus. Cela peut se faire par le biais de bons de commande, d'accords contractuels ou d'autres documents légaux.
- G) **Gestion des stocks** : dans le cas où le fournisseur gère des stocks pour le compte du Groupe Centaurus, il est demandé de fournir un état des stocks de manière mensuelle et de prévenir le pôle Achats dès que le seuil d'alerte est atteint.



- H) **Réception et inspection des marchandises** : Une fois les produits commandés reçus, l'approvisionneur les réceptionne et les inspecte pour vérifier qu'ils respectent les spécifications convenues et qu'ils sont en bon état. Si des problèmes de qualité sont identifiés à ce stade, les fournisseurs sont tenus de trouver une solution de remplacement.
- I) **Paiement des fournisseurs** : Une fois que les marchandises ont été réceptionnées et que tout est conforme, les fournisseurs sont payés conformément aux termes de paiement convenus.
- J) **Suivi et évaluation des performances des fournisseurs** : il s'agit de s'assurer que les fournisseurs continuent à répondre aux besoins des hôtels en termes de qualité, de prix, de service, etc. Des ajustements peuvent être apportés si nécessaire, comme la recherche de nouveaux fournisseurs ou la renégociation des termes contractuels.

9) GESTION DES CONTRATS ET DES RELATIONS FOURNISSEURS

Les contrats conclus entre le groupe Centaurus et ses fournisseurs spécifient les conditions commerciales, notamment les détails des produits ou services fournis, les obligations des deux parties, les prix, les délais de livraison, les modalités de paiement, les garanties, les niveaux de service, les pénalités en cas de non-respect des obligations.

Des Conditions Générales d'Achats (CGA) sont intégrées au contrat cadre et permettent de poser les bases d'un processus d'achats fluide, équitable et transparent, en définissant des procédures et des règles de conduite vis-à-vis des fournisseurs.

L'objectif est de développer une relation de confiance et des engagements réciproques plus durables. Les CGA intègrent notamment :

- Les conditions de livraison (délais et moyens) ;
- Les modalités de paiement (un délai de paiement de préférence à 45 jours fin de mois) et le moment de transfert de propriété ;
- Les garanties exigées en cas de non-livraison ou de livraison d'un produit défectueux ;
- La confidentialité du contrat et de la relation commerciale ;
- La juridiction compétente en cas de litige.

Une fois les contrats signés, les performances des fournisseurs sont suivies. Cela implique l'évaluation de la qualité des produits ou services fournis, le respect des délais de livraison, la réactivité du service client. Les indicateurs de performance clés (KPI) peuvent être utilisés pour mesurer et suivre ces aspects.

A noter : Toute évolution de prix par rapport aux conditions contractuelles fait l'objet d'une renégociation en amont de toute application, et implique la rédaction d'un avenant au contrat, sans lequel les nouveaux tarifs ne peuvent être pris en compte et appliqués.

Pour toute demande, le pôle Achats est disponible pour entretenir un dialogue franc et constructif avec les fournisseurs et assurer la meilleure collaboration.

En cas de litiges ou de problèmes, abordés par l'un ou l'autre des parties, il est nécessaire de rechercher rapidement et de manière efficace des solutions.

Avant l'expiration des contrats cadres, les fournisseurs sont invités à se rapprocher du pôle Achats pour en rediscuter les termes et vérifier l'adéquation de l'offre aux besoins du Groupe. Si nécessaire, des renégociations peuvent être initiées et de nouveaux appels d'offres lancés.



II- L'engagement social et sociétal de nos fournisseurs

Afin de connaître au mieux les partenaires avec qui nous nous engageons, nous demandons systématiquement à l'entreprise, à chaque début de collaboration, de remplir notre questionnaire interne RSE et de nous communiquer, le cas échéant, leur politique RSE/charte environnementale.

1. LE RESPECT DES REGLEMENTATIONS EN VIGUEUR

Centaurus s'engage à continuellement se conformer aux réglementations applicables. De la même manière, nos fournisseurs se doivent de :

- Se conformer aux réglementations nationales ou internationales concernant leurs activités.
- Mettre en œuvre des pratiques commerciales conformes aux lois et réglementation applicables aux importations et exportations.
- Se conformer aux réglementations locales pour assurer le respect des règles de sécurité et d'hygiène alimentaire.

2. LE RESPECT DES REGLES COMMERCIALES

A) Le respect des règles de concurrence

Les règles de la concurrence s'opposent aux pratiques anticoncurrentielles de deux manières, en interdisant :

- Toute entente et échange d'informations sensibles entre concurrents, notamment sur la fixation des prix.
- Tout abus dans une situation de position dominante, faisant obstacle au maintien d'une concurrence saine et loyale.

Dans ce cadre, nous demandons à nos fournisseurs de s'engager à :

- Conduire leurs activités dans le respect des lois et réglementations applicables en matière de droit de la concurrence dans tous les pays où ils sont présents.
- Ne solliciter et à ne transmettre aucune information dont la communication serait constitutive d'une infraction au droit de la concurrence.

B) Conflits d'intérêts

Par définition : Un conflit d'intérêt est une situation où les intérêts personnels d'un individu ou d'une organisation entrent en contradiction avec l'intérêt général ou celui d'autrui. Ses effets sont multiples, notamment la perte de confiance du public et la nuisance à l'éthique professionnelle.

En cas de conflits d'intérêts réels ou potentiels avec les collaborateurs du groupe, et dès qu'ils en ont connaissance, les fournisseurs doivent immédiatement en détailler les circonstances en contactant par mail le groupe à l'adresse suivante : cares@groupecentaurus.com

C) La fraude

Par définition : Une fraude est caractérisée par un acte ou une omission intentionnelle. Elle peut notamment se concrétiser par la présentation de déclarations ou de documents inexacts ou incomplets.

Nos fournisseurs prendront les dispositions nécessaires pour que toutes les opérations commerciales et financières soient transcrites de manière appropriée et sincère dans leurs états financiers, et conservées de manière à en permettre le contrôle dans le cadre prescrit par la législation.

3. LE RESPECT DE LA LEGISLATION SOCIALE ET DES DROITS DES TRAVAILLEURS

Le groupe Centaurus est attaché au respect de la législation sociale ainsi que des droits de l'ensemble de ses salariés ; ainsi s'emploie-t-il à garantir à chacun d'eux un environnement et des conditions de travail sains et sereins, exempts de toute atteinte à leur santé, leur sécurité et leurs conditions.

Aussi, celui-ci est attentif à ce que ses fournisseurs, de façon similaire garantissent à leurs salariés le respect de leurs droits et pour cela notamment :

A) Conditions de travail

Nos fournisseurs s'engagent à :

- Prendre les mesures nécessaires pour que chaque collaborateur soit traité avec dignité, dans le respect des libertés individuelles et collectives de chacun.
- Refuser le harcèlement moral et sexuel, et le travail sous la contrainte et la menace.
- Exercer un contrôle vigilant de leurs fournisseurs et sous-traitants, qui pourraient avoir recours à toute forme de travail forcé, exercé sous la contrainte ainsi que toute forme de discrimination ou d'inégalité.
- Ne pas recourir à la main-d'œuvre en situation irrégulière ou à toute autre forme de travail non déclaré. Le groupe Centaurus ne tolère aucune forme de travail abusif, forcé ou illégal dans sa chaîne d'approvisionnement.
- Respecter strictement la limite d'âge en dessous de laquelle un individu n'est pas autorisé à travailler (propre à chaque pays dans lesquels ils opèrent) et en tout état de cause à ne jamais faire travailler un enfant de moins de 16 ans dans quelque pays que ce soit.

B) Temps de travail et salaires

Nos fournisseurs s'engagent à :

- Rémunérer chacun de leurs collaborateurs et procèdent au paiement de leur salaire dans le respect à ce titre de la législation locale en matière de salaire minimum, d'avantages sociaux et de rémunération des heures supplémentaires.
- Respecter la législation en matière de durée du travail et de travail de nuit et notamment les durées du maximales de travail et minimum de repos.
- Respecter les droits des salariés en congés payés, jours fériés, repos compensateurs.

Les fournisseurs s'assurent dans ce cadre que ses propres sous-traitants appliquent les mêmes règles et principes, le cas échéant.

C) Santé et sécurité

Nos fournisseurs s'engagent à garantir le respect des règles d'hygiène et de sécurité sur chaque lieu de travail et veillent à ce que les activités réalisées ne nuisent pas à la santé et sécurité de leur personnel (ex : mise à disposition d'équipement adaptés ...).

4. LE RESPECT ET LA PROMOTION DE LA DIVERSITE

Le Groupe Centaurus s'emploie à garantir et promouvoir la diversité et l'inclusion en son sein, laquelle se traduit par une variété de profils humains. Son application conduit à une approche inclusive de reconnaissance et de valorisation des différences individuelles comme de véritables atouts pour la performance de l'entreprise.

Aussi le Groupe Centaurus est attentif à ce que ses fournisseurs, lesquels sont sélectionnés également pour leurs engagements en matière de diversité et d'inclusion, et traiter leurs travailleurs de façon égale et juste, excluant toute forme de discrimination, en particulier en matière de salaire, d'embauche, d'accès à la formation, de promotion, de protection de la maternité et de licenciement, fondée sur des critères de sexe, de race ou d'origine ethnique, de religion, d'âge, de handicap, d'orientation sexuelle, d'affiliation politique, d'appartenance syndicale, de nationalité, d'identité de genre, d'ascendance ou d'origine sociale.

Le respect de ces principes guide le choix des fournisseurs du Groupe Centaurus ainsi que la poursuite le cas échéant des relations commerciales entre le Groupe Centaurus et ses fournisseurs ; étant entendu que celui-ci n'a aucun lien avec les salariés de ses fournisseurs, et n'est pas en mesure ni de s'assurer ni de garantir leur observation.

III- L'engagement environnemental de nos fournisseurs

1. LE BILAN CARBONE & CONSOMMATIONS ENERGETIQUES

La réalisation d'un bilan d'émissions de gaz à effet de serre a pour but d'évaluer la quantité de gaz à effet de serre dans l'atmosphère issue des activités humaines et en particulier des entreprises. Nous encourageons nos partenaires à sa réalisation.

Nos fournisseurs s'engagent à :

- Être en conformité avec la législation en faveur de la sobriété énergétique dans les entreprises.
- S'engager dans un plan de transition écologique afin de limiter l'impact de leur activité sur la société.
- Communiquer les rapports d'émissions et/ou rapport bilan carbone de l'entreprise avec le groupe Centaurus.

Afin de limiter les émissions carbone, le Groupe Centaurus privilégie et recommande à ses fournisseurs la livraison en transport électrique, vélo, et selon le type de produits, dans des caisses réutilisables afin de limiter le plastique.

2. LA BIODIVERSITE

La biodiversité désigne l'ensemble des êtres vivants ainsi que les écosystèmes dans lesquels ils vivent. Ce terme comprend également les interactions des espèces entre elles et avec leurs milieux. Le groupe Centaurus vise à limiter son impact sur la biodiversité, tant au niveau du groupe qu'au niveau de ses partenaires.

Nos fournisseurs s'engagent à :

- Prendre en compte et réduire les impacts de leurs produits, ou ceux qu'ils utilisent, dans leur cycle de vie global, de la conception jusqu'à la fin de vie.
- Promouvoir ces actions de protection de la biodiversité au sein de leur(s) établissement(s) dans leur écosystème et l'ensemble de leur chaîne d'approvisionnement.
- Prendre en compte le bien-être animal dans les activités concernées.

3. LE DEVELOPPEMENT LOCAL

Le groupe Centaurus est ancré dans les communautés locales, et contribue de ce fait directement au dynamisme de l'économie local. Nos fournisseurs s'engagent donc à promouvoir la collaboration entre les acteurs locaux du territoire.

Le Groupe Centaurus a établi une stratégie environnementale afin d'agir de façon concrète pour protéger l'environnement. De ce fait, nous souhaitons nous appuyer sur l'ensemble de nos partenaires afin de garantir l'application des meilleures pratiques tout au long de la chaîne d'approvisionnement. Nous attendons de nos fournisseurs qu'ils partagent cet engagement et encourageons les initiatives en faveur de la réduction de l'impact environnemental de leurs activités.

De plus, nous encourageons nos fournisseurs à contribuer à l'amélioration continue de la performance environnementale des produits et achats du Groupe Centaurus en partageant de manière régulière les options les plus responsables (matériaux certifiés, matériaux recyclés, matériaux issus de pratiques d'agriculture régénératrice ect...)



4. DECHETS, GACHIS ALIMENTAIRE ET RECYCLAGE

Les déchets produits par nos hôtels lors de leur exploitation sont issus des intrants nécessaires à l'activité (produits d'accueil, produits alimentaires) et des activités des clients. Le groupe Centaurus s'efforce chaque jour de mettre en œuvre les actions possibles afin de réduire ce volume.

Nos fournisseurs s'engagent à :

- Lutter contre le gaspillage alimentaire par le déploiement de solutions adaptées.
- Proposer des solutions alternatives au plastique en promouvant des produits conçus à partir de matériaux réutilisables et durables, idéalement recyclés et/ou recyclables.
- Adopter une gestion raisonnée des emballages.
- Respecter les normes en vigueur en termes de recyclage de déchet.

5. LES LABELS A PRIORISER LORS DE L'ACHAT

Lors du référencement de nouveaux produits, nous conseillons aux fournisseurs de nous proposer les labels suivants :

- **Produits d'entretiens** : Ecolabel Européen, Ecocert, NF Environnement
- **Fournitures de bureau/Papeterie/Produits d'Hygiène** : Forest Stewardship Council, NF Environnement, label EPEAT
- **Pour tous les produits dérivés et à base de bois utilisés dans le cadre de la gestion du bien**, ils doivent être récoltés et commercialisés légalement. Pour les produits issus du bois, il faut choisir de préférence les produits disposant de la certification FSC, PEFC, SFI ou autre type de certification équivalente
- **Produits de soin** : Cosmétique écologique et biologique, Slow Cosmétique, Cruelty Free
- **Amenities alimentaires** : Labels AOC, AIO, IGP, STG, AB
- **Viande** : Label Rouge, Agriculture Biologique, Viande de France, AOC, AOP
- **Poisson** : Pêche durable, MSC
- **Œuf** : Agriculture Biologique
- **Légumes et fruits** : Agriculture biologique, fruits et légumes de France

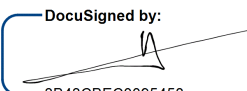


IV- Révision de la Politique d'Achats

Cette Politique d'Achats sera examinée périodiquement pour garantir sa pertinence, son efficacité et sa conformité d'un point de vue légal mais également pour s'assurer de la mise en place des meilleures pratiques en matière de durabilité et de responsabilité sociale des entreprises.

Cette Politique d'Achats entre en vigueur à compter du : 01 JUIN 2024

Signataires :

	Emetteur	Valideur 1	Valideur 2
NOM, Prénom	ALLIX Clément	TASSONE Isabelle	POURRIN Grégory
Fonction	Responsable Achats	Directrice des Opérations	Directeur Général
Date	Le ... juin 6, 2024 12:09 CEST	Le ... juin 6, 2024 14:05 CEST	Le... juin 6, 2024 13:58 CEST
Signatures	DocuSigned by:  7AF5BC0BB34D4E2...	DocuSigned by:  30D8A2C8E6D2466...	DocuSigned by:  3B43CBEC0095458...



Responsible Purchasing Policy

A word from the Purchasing Department p. 3

Centaurus Hospitality Management Group's commitment p. 4

I – Internal organization of the Centaurus Hospitality Management Group p.7

- 1) General framework
- 2) To whom does this charter apply?
- 3) Application principals
- 4) Privacy
- 5) Personal data

- 6) Roles and responsibilities
- 7) Terms and conditions
- 8) Purchasing process
- 9) Contract management and supplier relations

II – Our suppliers' social and societal commitment p.11

- Compliance with current regulations
- Compliance with business rules
- Compliance with employment law
- Respecting and promoting diversity

III- Our suppliers' commitment to the environment p.13

- Carbon footprint
- Biodiversity
- Local development
- Waste, food waste and recycling
- Labels prioritized when purchasing

IV- Updating of the Responsible Purchasing Policy p. 15

A word from the Purchasing Department

The Centaurus Group's purchasing department plays a major role in the deployment of its CSR strategy, Centaurus Cares. The involvement and performance of all of the Group's suppliers is thus essential in the adoption of a responsible purchasing policy meeting the demands and ambitions of our commitments.

Our purchasing policy defines the fundamental principles that guide our procurement decisions and actions.

We are committed to maintaining the highest standards of integrity, efficiency, and social, societal and environmental responsibility in all our purchasing activities.

Our first objective is to develop our CSR strategy within our purchasing department. We are committed to orienting our day-to-day purchases toward ethical and socially responsible suppliers. Indeed, purchasing in a responsible and sustainable way offers us the opportunity to address all of today's environmental, social and societal challenges: regulatory compliance, risk management, innovation, etc.

Our second objective is to find quality procurement solutions while optimizing the relative cost of these purchases. This qualitative aspect allows us to guarantee the highest customer satisfaction in our hotels. On this point, we expect utmost vigilance from our suppliers throughout our collaboration.

Our third objective is to satisfy the new expectations of our clients, who increasingly seek responsible products. This objective highlights the importance of innovation in this constantly evolving context. This can only be achieved by consulting innovative, collaborative suppliers in order to stimulate innovation in products and processes.

Finally, the development of long-term relationships with suppliers, based on confidence, transparency and mutual respect also remains one of our priorities.

Clément ALLIX – Purchasing Director



Centaurus Group's commitment

Centaurus Hospitality Management is the hotel management company of the independent French group *Centaurus*, whose ambition is to become a reference in Europe and worldwide. Already present in France (*Paris and the surrounding region, Nice, Belle-Île-en-Mer, Nîmes, Perpignan*), Europe (*Porto, Braga*), China and soon in Rome, Brussels, Abidjan, Chamonix, Colmar, Cabrières-d'Avignon and Divonne-les-Bains, thanks to its 1,600 employees, 43 hotels (2,631 rooms), 30 restaurants, 18 spas and thalassotherapy centers, the *Centaurus* constellation is expanding destination after destination to offer its guests an odyssey of new experiences, each unique but all with the same family spirit.

The operational expertise of Centaurus Hospitality Management spans the entire hotel value chain, from project development and management to the marketing of high-end hotels. Hotel manager, investor and owner, Centaurus has unique international expertise, mastering all aspects of a complex, highly competitive sector.

Centaurus Hospitality Management is an independent, committed group that strives to develop a true family spirit in all of its dealings with employees, partners, suppliers and clients. The group's five core values are known by the acronym STARR: Solidarity, Transmission, Authenticity, Respect and Responsibility. These values are embodied and promoted on a daily basis by all of our employees and partners.

In 2023, the Centaurus group developed a comprehensive CSR strategy, represented by the label Centaurus Cares. In concrete terms, here are the commitments made by Centaurus group, linked to the strategy's three axes:



1) Providing a sustainable experience to our guests

- **Offering more responsible consumption alternatives to our guests:** by 2026, we want 50% of our guests to have consumed at least one responsible alternative during their stay.
- **Ensuring the well-being of our guests while taking into account our environmental impact:** in 2024, nine of the group's hotels will be certified by the Green Key label, a guarantee of sustainable tourism. In 2026, 100% of our hotels will have this certification.
- **Working essentially with committed partners:** by 2026, we want 90% of our partners to have a CSR policy and/or be located locally.

2) Putting people at the center of our priorities

- **Reinforcing the well-being of our teams at work:** this includes holding two health conferences per year, the last of which, about cardiovascular risks and sleep, were in 2023.
- **Encouraging the sharing of experiences between employees:** through the deployment of preferential rates for all employees, allowing them to discover the Centaurus galaxy.
- **Training and supporting our employees throughout their careers:** through the deployment of our digital integration program on our internal application TALENT in February 2023.
- **Sharing wealth and reducing inequality:** thanks to the introduction of seniority bonuses in January 2023 and retirement bonuses in June 2023.

3) Designing sustainable buildings

- **Measuring our greenhouse gas emissions and implementing an action plan to reduce them:** by 2026, we seek to validate the SBTi initiative of the climate roadmap.
- **Reducing our water and energy consumption:** by 2026, we aim to reduce the energy consumption of our hotels > 1000 m² by 25% and that of our hotels <1000 m² by 15%. In addition, we seek to reduce water consumption by 10% per room sold, based on the current balance sheet.
- **Improving waste management:** by 2026, we aim to sort 100% of our waste and recover at least 50%. Single-use plastic will be eliminated from our customer journey.
- **Favoring the renovation of existing buildings into energy and carbon-efficient structures:** by 2025, 100% of new constructions will have an environmental certification (HQE, BREEAM, etc.) and all energy-inefficient hotels will have a renovation plan.



This Responsible Purchasing Policy is a reminder of how important it is for the Group to create lasting relationships based on trust with all of our partners, who work alongside us on a daily basis to offer our guests an optimal experience with ever more innovative solutions and a positive impact.

Indeed, a significant share of the environmental, social and societal footprint of the hotel industry depends on its suppliers. As the main interface with supply chains, purchasing functions play a decisive role in the implementation of more sustainable practices.

*“As a hotel group, we have a major social and societal role to play;
for the environment, of course, but also for the well-being of our employees and our guests.”*

Grégory Pourrin, Founder and Managing Partner of Centaurus Group



I- Our internal organization

1) GENERAL FRAMEWORK

This Responsible Purchasing Policy applies to all relations between Centaurus Group (holding companies, hotels under management mandates and hotels with management leases) and its suppliers and/or service providers, whatever their type (pre-contractual negotiation, invitation to tender, contractual, etc.), concerning the supply of products and/or services.

This document is written in a deliberately general manner and is intended to apply uniformly to all suppliers and/or service providers that seek to work with Centaurus.

However, any rule that does not correspond to the activity of one of our partners or which is not the object of the foreseen business relation is not binding to them in any way.

2) TO WHOM DOES THIS CHARTER APPLY?

This Purchasing Policy applies to suppliers or service providers contracting with one of the companies managed by the Group.

This Purchasing Policy does not constitute an operating procedure, but rather is intended to encourage each supplier to be vigilant and specifies the good business practices expected in the context of effective purchasing management at all stages of the value chain and in the limits of the delegation of authority established by the Group.

3) APPLICATION PRINCIPLES

Expenditure management is essential to achieving the Group's objectives. The Group must obtain the best value for its money when acquiring goods and services. This must be done in a context of transparency, objectivity and integrity, while adopting, on the one hand, a strategy of national or international competition that is effective and in the Group's interest, and by adopting, on the other hand, a strategy based on stable collaboration between the Group and its strategic partners.

4) CONFIDENTIALITY

Bids, estimates and proposals received by suppliers or service providers are strictly confidential and are not shared with other suppliers or service providers in order to ensure fair and impartial competition.

Centaurus Group's Responsible Purchasing Policy has the objective of putting into place shared operating rules to ensure that the acquisition of goods and services results from transparent, objective decisions, internal control, and effective risk management, allowing growth in results and performance so as to create value for all stakeholders.



5) PERSONAL DATA

In the context of its relations with Centaurus Group or its subcontractors, the supplier and/or service provider must ensure that it complies with the laws and regulations applicable to the treatment of personal data and in particular with the provisions of the General Data Protection Regulation (GDPR).

The supplier and/or service provider undertakes to implement all appropriate measures to guarantee and maintain throughout its relation with Centaurus Group the integrity, security and conformity of personal data transmitted by Centaurus group or collected during the contractual relationship.

Service providers must inform Centaurus Group's Data Protection Office (dpo@groupecentaurus.com), of any event which could lead to the loss, alteration, disclosure or unauthorized access to personal data as soon as possible,

6) ROLES AND RESPONSIBILITIES

In the context of corporate governance, a definition and formalization of roles and responsibilities enables the allocation of power and makes it possible to establish efficient internal control in order to protect the Group's assets and reduce the risks of error and fraud. The separation of duties improves monitoring because it allows additional scrutiny of operations and enables any errors to be identified and corrected before the expense is incurred.

A) Operations Department: The Purchasing Department, which reports to the Operations Department, is responsible for the operational management of purchasing activities, including the choice of suppliers, contract negotiation, monitoring supplier performance and risk management.

B) All employees: whether based at the head office or at a hotel, are expected to respect the company's purchasing policies and procedures, and to report any suspected violations or opportunities to improve.

7) TERMS AND CONDITIONS

Directives and recommendations from General Management, Operations, the Purchasing Department or any other contributor are communicated to all employees and the purchasing policy is systematically provided to all partners and suppliers in order to guarantee proper understanding and compliance.

This purchasing policy will be reviewed periodically to ensure that it remains relevant, effective and in line with the industry's best practices.

8) PURCHASING PROCESS

Within the Centaurus hotel group, the purchasing process generally revolves around five axes, defined as the following:

- A) **Identifying needs:** Each hotel identifies its needs in terms of supplies, equipment, services, etc.,
- B) **Drawing up specifications:** Once needs are identified, the parties concerned draw up detailed specifications for each product or service required. This may include criteria such as quality, quantity, technical characteristics, delivery times, etc.



- C) **Searching for suppliers:** The purchasing department or hotel supply managers look for potential suppliers able to respond to specific needs. This may involve consulting catalogues, online research, contacting known suppliers or organizing invitations to tender for certain purchases.
- D) **Studying offers:** Once potential suppliers have been identified, tenders are evaluated according to various criteria including price, quality, payment conditions, delivery times, supplier reputation, etc. Each step may involve negotiations with suppliers so as obtain the best possible conditions.
- E) **Selecting suppliers:** After offers have been evaluated, suppliers are selected for each purchase. Contracts may be signed with the selected suppliers, detailing the terms and conditions of the transaction.

The Centaurus Group pays particular attention to the following selection criteria:

- Regulatory compliance;
- CSR awareness: Suppliers must comply with relevant environmental, social and ethical standards and complete the CSR questionnaire sent by the group before each potential collaboration;
- Production and delivery reliability and capacity, to avoid stock shortages;
- Quality of products or services (meeting the standards and requirements for each hotel category). This may include quality certification, conformity checks, manufacturing standards, the origin of components and materials used in the manufacturing of products, etc.;
- Competitive pricing in relation to the marketplace, while taking into account the expected quality of products or services provided;
- Adequate geographical coverage;
- Responsive customer service and support;
- E-reputation to evaluate reliability, credibility and quality of the products or services provided.

The choice of suppliers and service providers is based on objective criteria that are free of any conflict of interest or political influence.

- F) **Placing orders:** Once suppliers have been selected, orders are placed in accordance with the agreed terms. This may take the form of purchase orders, contractual agreements or other legal documents.
- G) **Stock management:** in cases where the supplier manages stocks on behalf of Centaurus Group, it is asked to provide a monthly stock statement and to inform the Purchasing Department as soon as the alert threshold is reached.
- H) **Receipt and inspection of goods:** Once the products ordered have been received, the supplier receives and inspects them to verify that they are in accordance with the agreed specifications and are in good condition. If quality problems are identified at this stage, suppliers are expected to find an alternative solution.
- I) **Payment of suppliers:** Once goods have been received and all is deemed to be in order, suppliers are paid according to the agreed payment terms.
- J) **Monitoring and evaluating supplier performance:** this is to ensure that suppliers continue to meet the hotels' needs in terms of quality, price, service, etc. Adjustments can be made if necessary, such as looking for new suppliers or renegotiating contractual terms.



9) CONTRACT MANAGEMENT AND SUPPLIER RELATIONS

Contracts between Centaurus Group and its suppliers specify the business terms and conditions, including details of the products or services provided, the obligations of both parties, prices, delivery times, payment terms, guarantees, service levels, and penalties for failure to respect obligations.

General Purchasing Conditions (GPC) are incorporated into the framework contract, laying the foundation for a smooth, fair and transparent purchasing process and defining procedures and codes of conduct for suppliers.

The goal is to develop a relationship of trust and more lasting reciprocal commitments. The GPCs include:

- Delivery terms (times and means);
- Payment terms (preferably 45 days end of month) and the time of transfer of ownership;
- Guarantees required in case of non-delivery or delivery of defective products;
- Confidentiality of contract terms and the business relationship;
- The competent court in case of a dispute.

Once contracts have been signed, supplier performance is monitored. This involves evaluating the quality of products or services provided, the respect of delivery times, and the responsiveness of customer service. Key performance indicators (KPI) may be used to measure and monitor these aspects.

Please note: **Any price changes in relation to the contractual terms must be renegotiated before they are applied, and an amendment to the contract must be drawn up before new prices may be taken into account and applied.**

The Purchasing Department is available for any queries so as to maintain an open, constructive dialogue with suppliers and ensure the best possible relationship.

In the event of disputes or problems, raised by either party, it is necessary to seek solutions quickly and effectively.

Before the expiration of framework contracts, suppliers are invited to contact the Purchasing Department to discuss terms and check that the offer meets the needs of the Group. If necessary, renegotiations may be initiated and new invitations to tender issued.



II- Our suppliers' social and societal commitment

In order to get to know the partners we work with as well as possible, we systematically ask companies, at the start of each business relationship, to fill out our internal CSR questionnaire and to provide us with their CSR policy/environmental charter where applicable.

1. COMPLIANCE WITH CURRENT REGULATIONS

Centaurus undertakes to comply with applicable regulations at all times. In the same way, our suppliers must:

- Comply with national and international regulations related to their activities.
- Engage in business practices that comply with import and export laws and regulations.
- Comply with local regulations to ensure the respect of safety and food hygiene rules.

2. COMPLIANCE WITH BUSINESS RULES

A) Compliance with competition rules

Competition rules prevent anti-competitive practices in two ways, by prohibiting:

- Any agreement or exchange of sensitive information between competitors, particularly in regards to price fixing.
- Any abuse of a dominant position that hinders fair and healthy competition.

In this context, we ask our suppliers to:

- Conduct their activities in compliance with applicable competition laws and regulations in all countries in which they operate.
- Not solicit or share any information which, if communicated, would constitute an infringement of competition law.

B) Conflicts of interest

By definition: A conflict of interest is a situation in which the personal interests of an individual or an organization conflict with the general interest or the interests of others. It has a number of effects, in particular the loss of public confidence and harm to professional ethics.

In the event that real or potential conflicts of interests with the Group's employees become known, suppliers must immediately detail the circumstances by email to the group at the following address: cares@groupecentaurus.com

C) Fraud

By definition: Fraud is an act or intentional omission. It can take the form of inexact or incomplete declarations or documents.

Our suppliers will take the necessary steps to ensure that all commercial and financial operations are correctly and honestly recorded in their financial statements and kept in such a way as to allow auditing in accordance with the law.

3. COMPLIANCE WITH EMPLOYMENT LEGISLATION AND WORKERS' RIGHTS

Centaurus Group is committed to complying with employment legislation and respecting the rights of all its employees and strives to ensure that each of them works in a healthy and peaceful environment, free from any threat to their health, safety or working conditions.

The Group is also careful to ensure that its suppliers, in a similar way, guarantee that their employees' rights are respected, specifically:

A) Working conditions

Our suppliers undertake to:

- Take the necessary measures to ensure that each employee is treated with dignity while respecting their individual and collective liberties.
- Reject moral and sexual harassment and work under duress and threats.
- Closely monitor their suppliers and subcontractors that might use any form of forced or coerced labor, as well as any form of discrimination or inequality.
- Not use undocumented workers or any other form of undeclared work. Centaurus Group does not tolerate any form of abusive, forced or illegal work in its supply chain.
- Strictly respect the age limit under which an individual is not authorized to work (specific to the country in which they operate) and in any event to never employ a child under the age of 16 in any country.

B) Working hours and salary

Our suppliers undertake to:

- Pay each of their employees in accordance with local legislation on minimum wage, benefits, and overtime pay.
- Comply with legislation concerning working hours and night work, in particular maximum working hours and minimum rest periods.
- Comply with employment law in regards to paid vacation, public holidays and compensatory rest.

In this context, suppliers ensure that their subcontractors follow the same rules and principles, where applicable.

C) Health and safety

Our suppliers undertake to guarantee compliance with health and safety rules at each workplace and to ensure that the activities carried out do not harm the health and safety of their personnel (e.g.: provision of suitable equipment, etc.).



4. RESPECTING AND PROMOTING DIVERSITY

Centaurus Group is committed to guaranteeing and promoting diversity and inclusion within its organization, which means a variety of human profiles. This commitment leads to an inclusive approach that recognizes and values individual differences as genuine assets for the company's performance.

Hence, Centaurus Group is attentive that its suppliers, which are also selected for their commitment to diversity and inclusion, treat their workers equally and justly without any type of discrimination, particularly in matters of salary, hiring, access to training, promotion, maternity protection and dismissal, based on criteria of sex, race or ethnic origin, age, disability, sexual orientation, political affiliation, trade union membership, nationality, gender identity, descentance or social origin.

Compliance with these principles guides Centaurus Group's choice of suppliers, and, where applicable, the continuation of business relations between Centaurus Group and its suppliers; it being understood that Centaurus Group has no link with its suppliers' employees and thus is not able to ensure or guarantee compliance with these principles.

III- Our suppliers' commitment to the environment

1. CARBON FOOTPRINT & ENERGY CONSUMPTION

The purpose of carrying out a greenhouse gas emissions assessment is to evaluate the quantity of greenhouse gas emissions in the atmosphere resulting from human activities and specifically that of companies. We encourage our partners to carry out a carbon footprint assessment.

Our suppliers undertake to:

- Adhere to legislation promoting energy efficiency in businesses.
- Commit to an ecological transition plan so as to limit the impact of their activity on society.
- Share the company's emissions reports and/or carbon footprint report with Centaurus Group.

In order to limit carbon emissions, Centaurus Group favors and recommends that its suppliers deliver by electric transport, bicycle, and, depending on the type of products, in reusable crates to limit the use of plastic.

2. BIODIVERSITY

Biodiversity refers to all living beings and the ecosystems in which they live. This term also includes the interactions of species with each other and with their environment. Centaurus Group aims to limit its impact on biodiversity, both at the Group level and at the level of its partners.

Our suppliers undertake to:

- Take into account and reducing the impact of their products, or that of those who use them, throughout their entire life cycle, from design until end of life.
- Promote actions to protect biodiversity within their establishment(s) in their ecosystem and throughout the supply chain.
- Take into account animal well-being in the activities concerned.



3. LOCAL DEVELOPMENT

Centaurus Group is rooted in local communities and thus directly contributes to the energy of the local economy. Our suppliers thus commit to promoting collaboration with local players.

Centaurus Group has established an environmental strategy in order to take concrete action to protect the environment. As a result, we hope to depend on all our partners so as to ensure best practices throughout the supply chain. We expect our partners to share this commitment and encourage initiatives to reduce the environmental impact of their activities.

Moreover, we encourage our suppliers to contribute to the constant improvement of the environmental performance of Centaurus Group's products and services by regularly sharing the most responsible options (certified materials, recycled materials, materials from regenerative farming practices, etc.)

4. WASTE, FOOD WASTE AND RECYCLING

The waste produced by our hotels during their operations comes from the inputs necessary for their activity (hospitality products, food products) and their guests' activities. Each day, Centaurus Group strives to take every possible action to reduce the volume of waste.

Our suppliers undertake to:

- Fight against food waste by implementing appropriate solutions.
- Offer alternatives to plastic by promoting products designed from reusable and sustainable materials, ideally recycled and/or recyclable.
- Adopt sensible packaging management.
- Comply with current waste recycling standards.

5. LABELS PRIORITIZED WHEN PURCHASING

When referencing new products, we advise our suppliers to offer us the following labels:

- **Cleaning products:** EU Ecolabel, Ecocert, NF Environnement
- **Office supplies / Stationery / Hygiene products:** Forest Stewardship Council, NF Environnement, EPEAT label
- **All wood-based products used in property management** must be legally harvested and sold. For wood products, preference should be given to products with FSC, PEFC and SFI certification or any other equivalent certification
- **Care products:** Ecological and organic cosmetics, Slow Cosmétique, Cruelty Free
- **Food amenities:** AOC, AIO, IGP, STG, AB labels
- **Meat:** Label Rouge, Organic farming, meat from France, AOC, AOP
- **Fish:** Sustainable fishing, MSC
- **Eggs:** Organic farming
- **Fruits and vegetables:** Organic farming, fruits and vegetables from France



IV- Updating of the Purchasing Policy

This Purchasing Policy will be periodically reviewed to ensure its relevance, effectiveness and legal compliance but also to ensure that best practices in sustainability and corporate social responsibility are being implemented.

This Purchasing Policy is effective as of:

Signatories:

	Transmitter	Validator 1	Validator 2
Last name, First name	ALLIX Clément	TASSONE Isabelle	POURRIN Grégory
Title	Purchasing Manager	Director of Operations	Managing Director
Date		DocuSigned by: <i>Isabelle Halin Tassone</i> 115A11C00D4B450...	DocuSigned by: <i>Grégory Pourrin</i> 3B43CBEC0095458...
Signatures			